

RAPPORT DE GESTION 2018  
Philos Assurance Maladie SA

# 2018

**Philos**<sup>®</sup>  
ASSURANCE MALADIE

Membre du Groupe Mutuel  
Association d'assureurs

## Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**Philos Assurance Maladie SA**»

«**Philos Krankenversicherung AG**»

«**Philos Assicurazione Malattia SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Philos Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Philos Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### Conseil d'administration

Présidente	<b>Mme Karin Perraudin</b>
Vice-président	<b>M. Roland Marcel Eberle</b>
Secrétaire	<b>M. Fabio Naselli Feo</b>
Administrateurs	<b>M. Marc André Ballestraz</b>
	<b>M. Thomas Boyer</b>
	<b>M. Jean-Blaise Conne</b>
	<b>M. Urs Schwaller</b>
	<b>M. Jürg Tschanz</b>

### Direction

Directeur général	<b>M. Paul Rabaglia</b>
Directeurs	<b>Mme Sophie Revaz</b>
	<b>M. Philippe Buthey</b>
	<b>M. Vincent Claivaz</b>
	<b>M. Thomas J. Grichting</b>
	<b>M. Florian Raemy</b>
	<b>M. Olivier Follonier (jusqu'au 03.09.2018)</b>
	<b>M. Marc Olivier Delévaux (jusqu'au 03.09.2018)</b>

### Organe de révision externe

Ernst & Young AG  
Aeschengraben 9  
4051 Basel

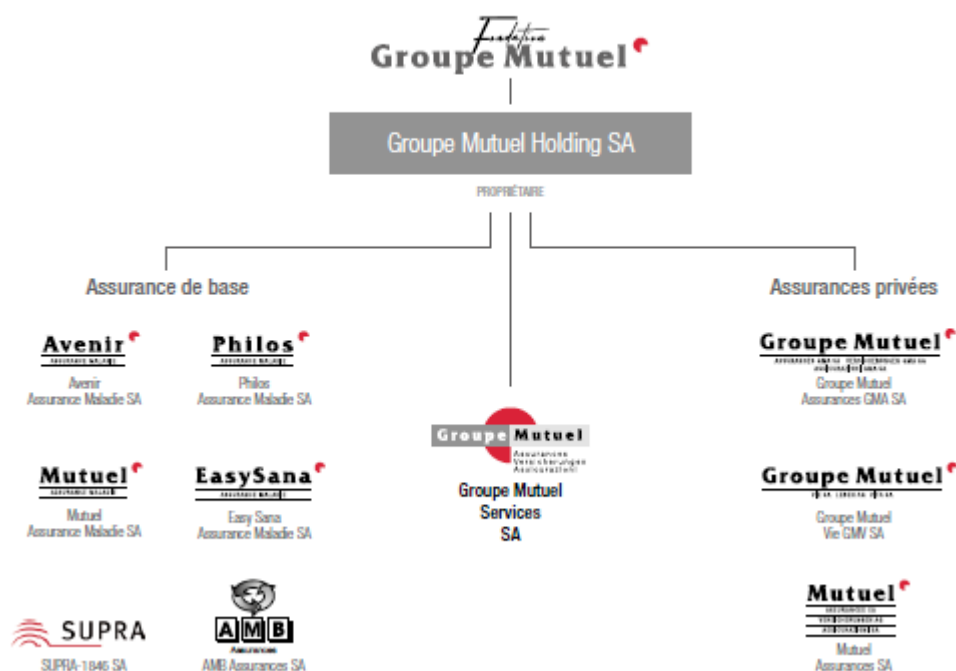
## Nouvelle structure

Notre entreprise évolue. Nos collaborateurs se retrouvent au cœur de ces changements. Ce sont eux qui sont en contact permanent avec les assurés, ce sont eux qui leur apportent du soutien et traitent leurs demandes. La valeur ajoutée du Groupe Mutuel réside en ses collaborateurs et en leurs compétences humaines et techniques. Chaque jour, ils remplissent leur rôle en s'investissant pleinement. Que ce soit dans les agences, au téléphone ou lors de conseils à domicile, ils sont les visages et les voix du Groupe Mutuel.

L'an dernier, le Groupe Mutuel se transformait en Holding. Il était important de simplifier, de clarifier les rôles et d'amener plus de transparence. Ce ne sont pas que de vains mots mais également, et surtout, des actes. Notamment avec la création de la Fondation Groupe Mutuel qui chapeaute la holding et qui, par ses activités à but non lucratif, apporte son soutien aux assurés individuels et aux entreprises clientes du Groupe Mutuel, ainsi qu'à des associations.

Philos Assurance Maladie SA est justement détenue depuis 2018 par Groupe Mutuel Holding SA.

### Structure du Groupe Mutuel dès le 1.1.2018



Cette nouvelle structure nous permet de voir l'avenir avec sérénité car c'est aujourd'hui que se construit le futur. Il est certain que le rôle de l'assureur évoluera au cours des prochaines années. Il est probable que de nouveaux acteurs fassent leur entrée dans le monde de l'assurance et celui de la santé, y compris en Suisse. Et il est possible que ces éléments impactent durablement l'ensemble du secteur. C'est pourquoi, il est de notre responsabilité d'être proactif et d'imaginer, avec vous et avec nos partenaires, l'assurance de demain.

## Chiffres-clés

		2018	2017
Résultat annuel	CHF	72'057'813	17'600'231
Nombre d'assurés AOS		234'480	260'402
Total du bilan	CHF	499'597'475	417'373'579
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	959'312'769	976'525'912
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	38'590'281	38'202'713
Total	CHF	997'903'050	1'014'728'625
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	228'850'000	229'620'000
en % des prestations nettes d'assurance		26,0%	24,1%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	173'926'449	103'466'636
en % des primes brutes		17,4%	10,2%

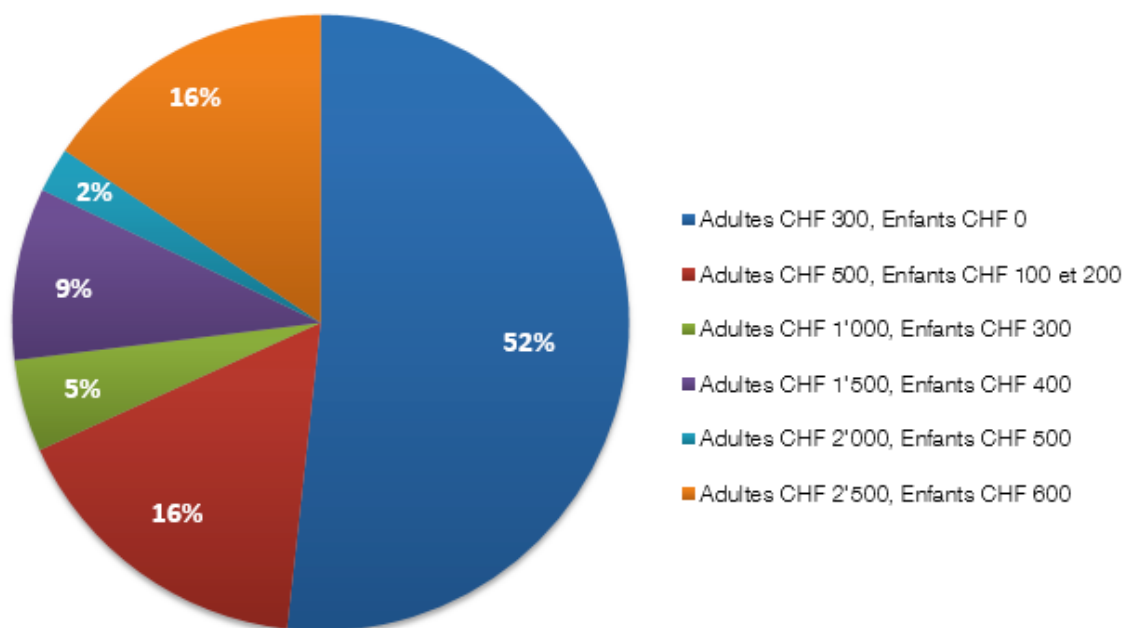
## Faits et chiffres

### Effectif d'assurés

Philos Assurance Maladie SA connaît en 2018 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 25'922 membres (-10%), lequel atteint désormais 234'480 assurés contre 260'402 en 2017.

Effectif moyen	2018
Hommes	94'612
Femmes	93'143
Enfants	46'725
Nombre d'assurés total	234'480

### Répartition de l'effectif par franchise



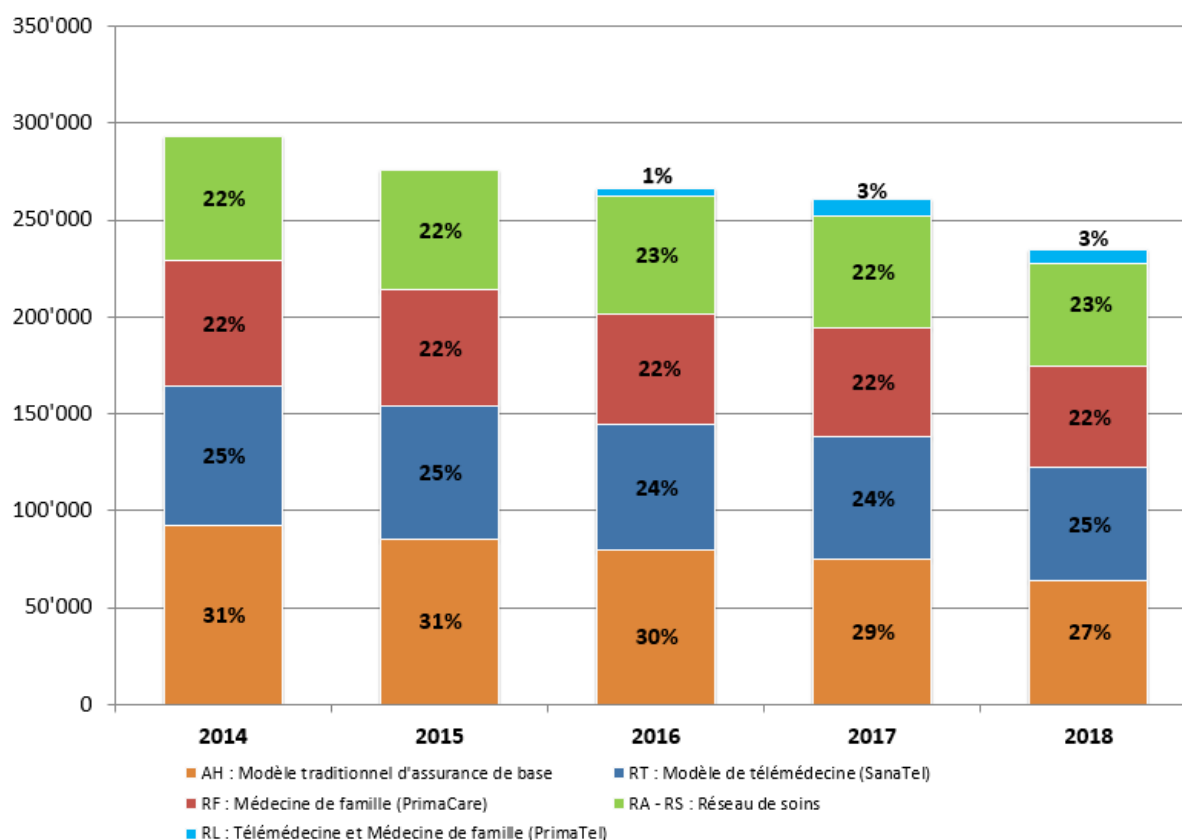
## Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Philos Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 170'000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 7'100 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 58'000 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 51'800 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare) et 53'100 assurés pour un réseau de soins.

## Evolution des effectifs AOS de Philos Assurance Maladie SA

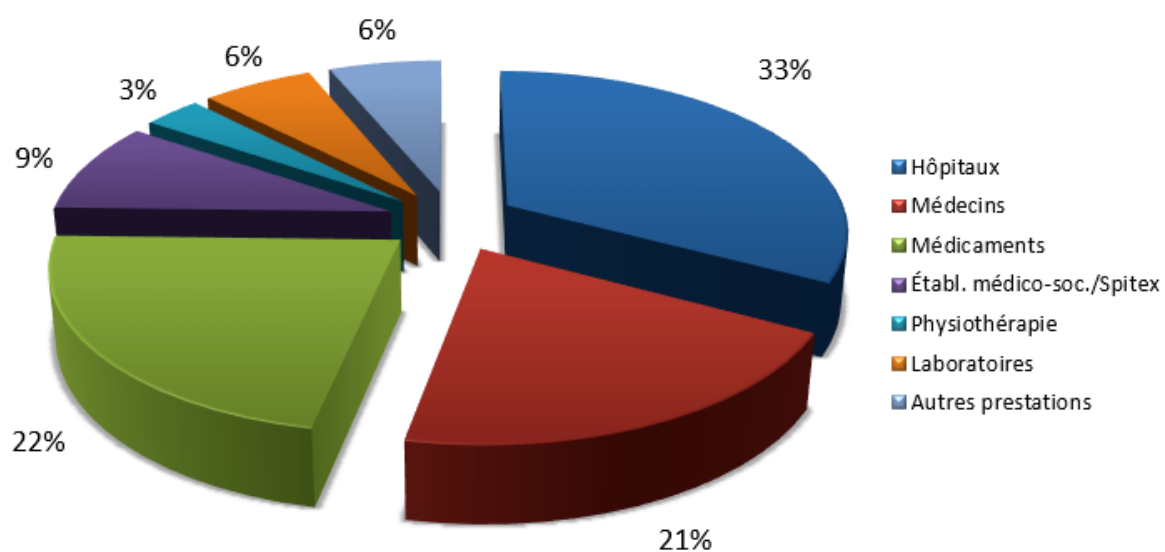


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2018
Hôpitaux	321'330'869
Médecins	199'275'655
Médicaments	217'788'790
Établissements médico-sociaux / Spitex	88'732'214
Physiothérapie	31'155'365
Laboratoires	59'962'657
Autres prestations	60'967'661
Total des prestations	979'213'211

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 76% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

## Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 9 membres au maximum, élus pour deux ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées:

- la commission d'audit et des risques,
- la commission innovation et transformation digitale,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

## Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 un groupe de sociétés organisé sous forme de holding et actif dans plusieurs domaines de l'assurance. Jusqu'au 31.12.2017, le Groupe Mutuel était organisé sous forme d'association ayant comme membres des sociétés d'assurance.

La nouvelle société Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Fondation Groupe Mutuel, entité à but non lucratif. La Fondation soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA a pour but notamment la fourniture de services de toute sorte dans le secteur des assurances, de la santé en général et dans des domaines connexes. Elle met ainsi son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. La mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et donc leurs clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance LAMal et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche et auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses sociétés incombe à la Direction générale, composée de six à huit membres en 2018. Elle met en oeuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.



La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Contrôle interne, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôles et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

### Fonction Compliance

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

### Fonction Gestion des risques

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et des contrôles, ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

### Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

## Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding.

Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25'000 pour le/la président(e) et à CHF 24'000 pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de CHF 200'000 pour le/la président(e) et de CHF 80'000 pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent CHF 10'000 par commission, mais au maximum CHF 20'000.

En 2018, le Conseil d'administration de Philos Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 105'675, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 20'115.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres du Groupe Mutuel.

En 2018, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à CHF 2'757'966 (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à CHF 461'547.

La part de Philos Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 10,5%, soit CHF 289'045, dont CHF 48'372 pour la plus importante.

## Gestion des capitaux

Après la synchronisation de la croissance économique dans les différentes régions du monde en 2017, l'économie mondiale est entrée dans une phase de maturité de cycle en 2018. L'évolution de la reprise a cependant ralenti et commencé à donner des signes de divergences selon les différentes économies. Après presque une décennie de dépendance à la liquidité abondante et bon marché, les banques centrales ont annoncé une normalisation de leur politique monétaire, créant ainsi une méfiance de la part des investisseurs sur la pérennité de la croissance mondiale, et sur la pertinence de la valorisation des marchés.

La croissance du PIB mondial, tout en restant positive, décélère, et reste toujours en dessous de sa moyenne à long terme.

Le potentiel de déception concernant les données de l'activité réelle relevé dans ces lignes l'année dernière est devenu réalité, et les défis sont très nombreux pour l'année à venir. La poursuite du ralentissement de la croissance, l'endettement croissant des entreprises, les désordres sociaux potentiels en Europe, le risque de non résolution des tarifs douaniers entre les Etats-Unis et la Chine (et potentiellement avec l'Europe) ne militent pas en faveur d'un long fleuve tranquille. Toutefois, la baisse des marchés en 2018, couplée avec une croissance bénéficiaire attendue encore positive, ont corrigé la valorisation des entreprises, qui, sans être bon marché, redeviennent attractives.

En 2018, le rendement des placements de Philos Assurance Maladie SA est de -1,77%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à -1,68%.

## Rapport financier

Philos Assurance Maladie SA a terminé l'année 2018 sur un chiffre d'affaires net de CHF 982,3 millions, soit une diminution de 1,9% par rapport à l'année 2017.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à CHF 880 millions, en baisse de 7,8% par rapport à l'année précédente. A ce montant se soustraient CHF 0,8 million de diminution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de CHF 17,9 millions reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (CHF 8,6 millions en 2017); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à CHF 105,44 (CHF 51,50 en 2017).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à CHF 42,1 millions pour l'exercice 2018, en hausse de 7,7% par rapport à l'année comparative. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de CHF 135,29 en 2017 à CHF 161,45 pour l'année 2018.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de CHF 3,3 millions, montant tenant compte d'une dissolution à la provision sur titres de CHF 1,1 million.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2018 un bénéfice de CHF 72'057'813, montant intégralement attribué aux réserves.

# RAPPORT FINANCIER

12	Compte de résultat
13	Bilan
14	Tableau des flux de trésorerie
15	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2018 :
16	Principes comptables et méthodes d'évaluation
18	Compte de résultat par domaine d'activité
19	Explications relatives au compte de résultat
21	Explications relatives au bilan
22	Autres indications
23	Proposition d'utilisation du résultat
24	Rapport de l'organe de révision

## Compte de résultat

	Annexe	2018	2017
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	1	982'336'586	1'001'547'202
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-879'987'085	-954'823'289
Variation des provisions techniques	9	845'000	-4'883'000
Compensation des risques entre assureurs		17'943'377	8'562'276
Autres charges d'assurance		-3'691'119	-3'780'003
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>-864'889'827</b>	<b>-954'924'016</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	3	<b>-42'138'152</b>	<b>-39'136'695</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>75'308'607</b>	<b>7'486'491</b>
Autres charges financières		-90'506	-9'198
Produits sur les placements en capitaux	4	6'499'974	15'410'267
Charges sur les placements en capitaux	4	-10'729'262	-4'835'516
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		1'069'000	-499'000
Produits exceptionnels	5	-	47'187
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>-3'250'794</b>	<b>10'113'740</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>72'057'813</b>	<b>17'600'231</b>

## Bilan

en CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
<b>Actifs</b>			
Placements de capitaux	6	233'797'667	237'170'261
Comptes de régularisation	7	37'081'784	28'458'838
Créances	8	110'073'561	87'901'839
Liquidités		118'644'464	63'842'641
<b>Total des actifs</b>		<b>499'597'475</b>	<b>417'373'579</b>

en CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
<b>Passifs</b>			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		4'042'354	-5'899'603
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		81'629'282	73'971'008
Résultat de l'exercice		72'057'813	17'600'231
<b>Fonds propres</b>		<b>157'879'449</b>	<b>85'821'636</b>
Provisions techniques pour propre compte	9	228'850'000	229'620'000
Autres provisions techniques	9	454'000	529'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	16'576'000	17'645'000
Comptes de régularisation	11	5'862'143	3'735'697
Dettes	12	89'975'882	80'022'246
<b>Fonds étrangers</b>		<b>341'718'025</b>	<b>331'551'943</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>499'597'475</b>	<b>417'373'579</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2018	2017
<b>Résultat</b>	<b>72'057'813</b>	<b>17'600'231</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	8'436'287	-6'112'401
Amortissements / revalorisations sur les créances	-426'000	2'199'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	-770'000	4'930'000
Modification des autres provisions techniques	-75'000	-47'000
Modification des provisions non techniques	-	-8'781'000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	-1'069'000	499'000
Augmentation / diminution des créances	-21'745'722	-2'803'610
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-8'622'946	-9'292'302
Augmentation / diminution des dettes	9'953'636	-766'678
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	2'126'446	416'778
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>59'865'515</b>	<b>-2'157'982</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	-5'063'692	-3'041'827
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-5'063'692</b>	<b>-3'041'827</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>54'801'823</b>	<b>-5'199'809</b>
Liquidités état initial 01.01.	63'842'641	69'042'450
Liquidités état final 31.12.	118'644'464	63'842'641
<b>Variation des liquidités</b>	<b>54'801'823</b>	<b>-5'199'809</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2017</b>	100'000	50'000	1'007'635	-5'899'603	72'963'373	17'600'231	85'821'636
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	9'941'957	7'658'274	-17'600'231	-
<b>Fonds propres au 01.01.2018</b>	100'000	50'000	1'007'635	4'042'354	80'621'647	-	85'821'636
Résultat annuel						72'057'813	72'057'813
<b>Fonds propres au 31.12.2018</b>	100'000	50'000	1'007'635	4'042'354	80'621'647	72'057'813	157'879'449

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

## Annexe aux comptes 2018

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

#### Modifications des paramètres d'évaluation

Suite à l'importante fluctuation du niveau de volatilité, et afin de maintenir un niveau de réserves sur titres adéquat, le degré de probabilité d'occurrence de la formule Risk Adjusted Capital a été augmenté de 99% en 2017 à 99.75% en 2018.

#### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

#### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

#### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

#### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

#### Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles correspond à 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

#### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

#### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

#### Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.



#### Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

#### Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

#### Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

#### Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

#### Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

#### Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

## Annexe aux comptes 2018

### Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMAL			Total		
	2018	2017	Variation en %	2018	2017	Variation en %	2018	2017	Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	959'312'769	976'525'912	-1.8%	38'590'281	38'202'713	1.0%	997'903'050	1'014'728'625	-1.7%
Part aux excédents	-	-	0.0%	-7'831	-4'685	67.1%	-7'831	-4'685	67.1%
Diminution des cotisations (*)	-15'928'747	-13'434'268	18.6%	9'943	320'282	-96.9%	-15'918'804	-13'113'986	21.4%
Contributions à la réduction des primes	178'931'514	186'857'127	-4.2%	-	-	0.0%	178'931'514	186'857'127	-4.2%
Contribution à la promotion de la santé	-1'125'504	-937'447	20.1%	-	-	0.0%	-1'125'504	-937'447	20.1%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-178'931'514	-186'857'127	-4.2%	-	-	0.0%	-178'931'514	-186'857'127	-4.2%
Autres produits d'exploitation	1'485'674	874'696	69.9%	-	-	0.0%	1'485'674	874'696	69.9%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>943'744'193</b>	<b>963'028'893</b>	<b>-2.0%</b>	<b>38'592'394</b>	<b>38'518'310</b>	<b>0.2%</b>	<b>962'336'586</b>	<b>1'001'547'202</b>	<b>-1.9%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	-979'213'211	-1'067'253'054	-8.2%	-31'497'678	-28'475'212	10.6%	-1'010'710'889	-1'095'728'267	-7.8%
Provision pour sinistres	900'000	-4'700'000	n/a	-130'000	-230'000	-43.5%	770'000	-4'930'000	n/a
Participations	130'723'804	140'904'977	-7.2%	-	-	0.0%	130'723'804	140'904'977	-7.2%
Autres charges d'assurance	-3'298'018	-3'230'716	2.1%	-393'102	-549'287	-28.4%	-3'691'119	-3'780'003	-2.4%
Provisions techniques	-	-	0.0%	75'000	47'000	59.6%	75'000	47'000	59.6%
Compensation des risques	17'943'377	8'562'276	109.6%	-	-	0.0%	17'943'377	8'562'276	109.6%
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>-832'944'047</b>	<b>-925'716'517</b>	<b>-10.0%</b>	<b>-31'945'780</b>	<b>-29'207'499</b>	<b>9.4%</b>	<b>-864'899'827</b>	<b>-954'924'016</b>	<b>-9.4%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>-37'856'751</b>	<b>-35'230'024</b>	<b>7.5%</b>	<b>-4'281'401</b>	<b>-3'906'670</b>	<b>9.6%</b>	<b>-42'138'152</b>	<b>-39'136'696</b>	<b>7.7%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-870'800'799</b>	<b>-960'946'542</b>	<b>-9.4%</b>	<b>-36'227'180</b>	<b>-33'114'169</b>	<b>9.4%</b>	<b>-907'027'979</b>	<b>-994'060'711</b>	<b>-8.8%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>72'943'394</b>	<b>2'082'351</b>	<b>n/a</b>	<b>2'365'213</b>	<b>5'404'140</b>	<b>-56.2%</b>	<b>75'308'607</b>	<b>7'486'491</b>	<b>n/a</b>
Autres charges financières	-66'394	-6'806	n/a	-24'112	-2'393	n/a	-90'506	-9'198	n/a
Produits sur les placements en capitaux	4'768'305	11'402'008	-58.2%	1'731'669	4'008'260	-56.8%	6'499'974	15'410'267	-57.8%
Charges sur les placements en capitaux	-7'870'861	-3'577'783	120.0%	-2'858'401	-1'257'733	127.3%	-10'729'262	-4'835'516	121.9%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	895'000	-5'000	n/a	174'000	-494'000	n/a	1'069'000	-499'000	n/a
Produits exceptionnels	-	47'187	n/a	-	-	0.0%	-	47'187	n/a
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>-2'273'950</b>	<b>7'859'606</b>	<b>n/a</b>	<b>-976'844</b>	<b>2'254'134</b>	<b>n/a</b>	<b>-3'250'794</b>	<b>10'113'740</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>70'669'444</b>	<b>9'941'957</b>	<b>n/a</b>	<b>1'388'369</b>	<b>7'658'274</b>	<b>-81.9%</b>	<b>72'057'813</b>	<b>17'600'231</b>	<b>309.4%</b>

(\*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMAL sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

## Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2018	2017	Variation
Primes brutes	997'903'050	1'014'728'625	-16'825'575
Part aux excédents	-7'831	-4'685	-3'146
Primes rétroactives	-5'331'521	-3'138'811	-2'192'710
Amortissement sur cotisations	-11'013'283	-7'776'176	-3'237'107
Variation de la provision "Ducroire"	426'000	-2'199'000	2'625'000
Contributions à la réduction des primes	178'931'514	186'857'127	-7'925'613
Contribution à la promotion de la santé	-1'125'504	-937'447	-188'057
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-178'931'514	-186'857'127	7'925'613
Autres produits d'exploitation	1'485'674	874'696	610'979
<b>Total</b>	<b>982'336'586</b>	<b>1'001'547'202</b>	<b>-19'210'616</b>

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2018	2017	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-979'213'211	-1'067'253'054	88'039'844
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	130'723'804	140'904'977	-10'181'173
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>-848'489'406</b>	<b>-926'348'077</b>	<b>77'858'671</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>-31'497'678</b>	<b>-28'475'212</b>	<b>-3'022'466</b>
<b>Total</b>	<b>-879'987'085</b>	<b>-954'823'289</b>	<b>74'836'205</b>

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2018	2017	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-46'747'453	-44'906'963	-1'840'491
Frais de contentieux facturés	10'149'896	10'919'169	-769'273
Autres frais administratifs	-5'540'594	-5'148'901	-391'693
<b>Total</b>	<b>-42'138'152</b>	<b>-39'136'695</b>	<b>-3'001'457</b>

Frais de gestion et d'administration par nature	2018	2017	Variation
Publicité et marketing	-2'447'451	-2'461'581	14'131
Commissions	-425'246	-529'714	104'468
Frais d'exploitation divers	-39'265'455	-36'145'399	-3'120'056
<b>Total</b>	<b>-42'138'152</b>	<b>-39'136'695</b>	<b>-3'001'457</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association). Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Philos Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1'129'029	-182'794	946'235
Obligations et autres titres à revenu fixe	2'146'369	-2'640'633	-494'264
Actions	2'034'357	-4'649'170	-2'614'813
Autres placements	1'190'219	-3'256'665	-2'066'446
<b>Total</b>	<b>6'499'974</b>	<b>-10'729'262</b>	<b>-4'229'288</b>

Résultats par catégorie  
en CHF

<b>Terrains et constructions</b>	2018	2017	Variation
Produits	1'129'029	1'127'731	1'298
Charges	-147'963	-164'014	16'051
Amortissements	-34'831	-112'448	77'617
<b>Résultat</b>	<b>946'235</b>	<b>851'269</b>	<b>94'966</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	2018	2017	Variation
Intérêts	1'962'057	2'407'333	-445'276
Bénéfices réalisés	5'410	156'535	-151'125
Pertes réalisées	-244'955	-291'545	46'591
Bénéfices non réalisés	178'903	868'224	-689'322
Pertes non réalisées	-2'389'197	-1'656'778	-732'420
Charges sur capitaux	-6'481	-17'547	11'066
<b>Résultat</b>	<b>-494'264</b>	<b>1'466'222</b>	<b>-1'960'486</b>

<b>Actions</b>	2018	2017	Variation
Dividendes	1'238'618	1'251'394	-12'777
Bénéfices réalisés	228'192	664'232	-436'040
Pertes réalisées	-267'026	-223'266	-43'760
Bénéfices non réalisés	567'547	4'775'716	-4'208'169
Pertes non réalisées	-4'320'412	-744'743	-3'575'669
Charges sur capitaux	-61'732	-67'139	5'407
<b>Résultat</b>	<b>-2'614'813</b>	<b>5'656'194</b>	<b>-8'271'007</b>

<b>Autres placements</b>	2018	2017	Variation
Produits	345'857	195'460	150'397
Bénéfices réalisés	633'371	700'087	-66'715
Pertes réalisées	-437'256	-615'810	178'554
Bénéfices non réalisés	210'991	3'263'555	-3'052'564
Pertes non réalisées	-2'567'024	-671'358	-1'895'666
Charges sur capitaux	-252'385	-270'868	18'483
<b>Résultat</b>	<b>-2'066'446</b>	<b>2'601'066</b>	<b>-4'667'512</b>

5 Produits exceptionnels

en CHF	2018	2017	Variation
Extourne de la provision pour rétrocession de primes	-	47'187	-47'187

Un montant de CHF 33 par assuré avait été provisionné en 2015 selon les recommandations de l'OFSP. La dissolution de cette provision non-technique en 2017 conduit à un produit exceptionnel de CHF 47'187.

## Annexe aux comptes 2018

### Explications relatives au bilan

6 Placements de capitaux en CHF	Valeur de marché au 31.12.2018	Valeur de marché au 31.12.2017	Variation
Terrains et constructions	19'163'000	19'198'000	-35'000
Obligations et autres titres à revenu fixe	121'973'940	125'001'450	-3'027'510
Actions	34'237'041	39'626'545	-5'389'504
Instruments financiers dérivés - engagements	-	-663'380	663'380
Actions	34'237'041	38'963'164	-4'726'124
Liquidités affectées aux placements de capitaux	10'577'247	13'224'837	-2'647'590
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	678'214	-678'214
Liquidités	10'577'247	13'903'051	-3'325'804
Placements collectifs	33'863'225	33'211'781	651'444
Instruments financiers dérivés	83'215	-7'185	90'400
Prêts	13'900'000	6'900'000	7'000'000
Autres placements	47'846'440	40'104'596	7'741'844
<b>Total</b>	<b>233'797'667</b>	<b>237'170'261</b>	<b>-3'372'595</b>

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2017 concerne un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 5 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 16.03.2018. Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2018		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	13'520		13'520
Opérations à terme - couverture	USD	69'695		69'695
<b>Total</b>		<b>83'215</b>	<b>-</b>	<b>83'215</b>

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2017		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-22'000	-22'000
Opérations à terme - couverture	USD	16'940		16'940
Opérations à terme - couverture	GBP		-2'125	-2'125
<b>Total</b>		<b>16'940</b>	<b>-24'125</b>	<b>-7'185</b>

7 Comptes de régularisation actif en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Intérêts courus	811'023	916'579	-105'556
Compensation des risques à recevoir	32'543'493	22'598'973	9'944'520
Primes à facturer	3'145'484	2'763'747	381'737
Commissions payées d'avance	139'220	283'241	-144'021
Autres actifs transitoires	442'564	1'896'298	-1'453'734
<b>Total</b>	<b>37'081'784</b>	<b>28'458'838</b>	<b>8'622'946</b>

8 Créances en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	101'808'310	99'299'161	2'509'148
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-13'897'000	-14'323'000	426'000
Subsides à recevoir	19'482'172	529'730	18'952'442
Impôts anticipés	447'885	227'139	220'746
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	-	97'293	-97'293
Autres créances	2'232'195	2'071'516	160'679
<b>Total</b>	<b>110'073'561</b>	<b>87'901'839</b>	<b>22'171'722</b>

9 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF	31.12.2018	Attribution/dissolution 2018	31.12.2017
Provisions techniques pour propre compte			
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	226'700'000	900'000	227'600'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	2'150'000	-130'000	2'020'000
<b>Total</b>	<b>228'850'000</b>	<b>770'000</b>	<b>229'620'000</b>

Autres provisions techniques	31.12.2018	Attribution/dissolution 2018	31.12.2017
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	454'000	75'000	529'000
<b>Total</b>	<b>454'000</b>	<b>75'000</b>	<b>529'000</b>

**Variation des provisions techniques** **845'000**

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.09%	7.44%	
Placements de capitaux	233'797'667	237'170'261	-3'372'595
Provision nécessaire	16'576'000	17'645'000	-1'069'000
Provision au bilan	16'576'000	17'645'000	-1'069'000

11 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Commissions à payer	42'552	50'287	-7'735
Corrections de primes <sup>(3)</sup>	-	48'770	-48'770
Autres passifs transitoires	5'819'592	3'636'640	2'182'951
<b>Total</b>	<b>5'862'143</b>	<b>3'735'697</b>	<b>2'126'446</b>

12 Dettes en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	402'919	551'036	-148'117
Primes encaissées d'avance	42'989'201	49'416'197	-6'426'996
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	38'067'129	22'046'979	16'020'150
Participations aux excédents	9'734	40'385	-30'651
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	6'419'222	5'778'506	640'717
Subsides	2'087'676	2'189'143	-101'467
<b>Total</b>	<b>89'975'882</b>	<b>80'022'246</b>	<b>9'953'636</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et le Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association).

<sup>(3)</sup> Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 29 avril 2019.

### Engagements éventuels (hors bilan)

Philos Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Philos Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association) : Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2018	2017
Résultat de l'exercice	72'057'813	17'600'231
<b>Résultat disponible</b>	<b>72'057'813</b>	<b>17'600'231</b>
<i>./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)</i>	-70'669'444	-9'941'957
<i>./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal</i>	-1'388'369	-7'658'274
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	-	-

A l'Assemblée générale de  
**Philos Assurance Maladie SA, Martigny**

Bâle, le 29 avril 2019

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Philos Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 23) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.





### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

---

Santé<sup>®</sup> Vie<sup>®</sup> Patrimoine<sup>®</sup> Entreprise<sup>®</sup>

**Philos Assurance Maladie SA**

Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny

